



Vous venez d'avoir un bébé

Votre puéricultrice PMI lui souhaite la bienvenue

Je suis là pour :

- vous **accompagner après la naissance** : pesée, soins d'hygiène, rythmes de vie de votre bébé
- vous **rassurer** sur les pleurs, les coliques, les régurgitations, la constipation de votre bébé et vous soutenir dans votre choix d'allaiter
- **partager les différentes étapes du développement** de votre enfant : son suivi médical, ses vaccinations, son alimentation, sa croissance, son éveil, son sommeil, ses relations avec l'entourage
- vous informer des **choix d'accueil** possibles : collectif, familial (assistants maternels...)

Découvrez le guide

ÊTRE PARENTS



Comment me rencontrer ?



- au Service départemental des solidarités près de chez vous
- à votre domicile.

CE SERVICE
DU DÉPARTEMENT
EST GRATUIT.

La PMI ce sont des **équipes de professionnels qualifiés** dans la protection maternelle et infantile et la santé :

- sages-femmes
- infirmières puéricultrices
- médecins
- Infirmiers

CONTACTS :

Direction de la Protection maternelle et infantile (PMI) :

04 67 67 63 92

pmi.herault.fr



Département de l'Hérault - avril 2023



LE TRI
+ FACILE

